

### *Les subsides*

gouvernements, conservateurs et libéraux, ils s'étaient développés et améliorés d'année en année. En 1979, le gouvernement conservateur avait même raffermi les programmes. Au cours de la première année de son mandat le gouvernement actuel n'avait pas touché à ce programme si ce n'est pour l'améliorer. Mais depuis l'instauration de Défi 85, on a commencé à déplacer des fonds en faveur du secteur privé.

De telles initiatives sont en contradiction avec la politique conservatrice. Tel jour, les conservateurs disent qu'on ne résout pas les problèmes à coup d'argent. Le premier ministre (M. Mulroney) l'a répété bien des fois. Faisons confiance au secteur privé. Élargissons les règlements et laissons l'entreprise privée faire son travail. Voilà pourquoi je trouve étrange que le secrétaire parlementaire affirme: «Nous avons créé 600,000 emplois». Je pensais que c'était l'entreprise privée qui avait surtout créé ces emplois. Les conservateurs prétendent maintenant que ce sont eux qui ont créé 600,000 emplois. Qu'ils choisissent. Un jour ils croient dans la libre entreprise, ce qui signifie moins d'intervention gouvernementale; le lendemain, ils s'arrogent le crédit des emplois créés par le secteur privé. Ils retirent maintenant des fonds aux organismes bénévoles qui comptent pourtant sur l'aide du gouvernement et des organismes tels que Centraide et ils donnent cet argent à l'entreprise privée. Voilà qu'ils interviennent dans le fonctionnement de la libre entreprise. Il y a dans ma circonscription des cas où une entreprise du secteur privé reçoit des fonds distribués dans le cadre du programme tandis qu'une entreprise concurrente située sur la même rue ne reçoit rien. Il en résulte donc qu'une entreprise bénéficie d'un avantage injuste sur l'autre. Voilà qui fausse l'économie de marché dans une zone restreinte du marché.

Il y a une volonté de détourner des fonds du secteur communautaire vers le secteur privé. La ministre l'a admis, et le sous-ministre également. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald) l'a reconnu. Peu importe qu'on appelle ça un but ou un objectif, moi j'appelle ça un quota. Il se trouve qu'environ 40 p. 100 des fonds vont au secteur privé. Le soir même du jour où j'ai été expulsé de la Chambre pour avoir contesté la véracité des déclarations de la ministre, je me suis rendu à la séance du comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration. La ministre n'y était pas, et son secrétaire parlementaire non plus. Le sous-ministre y était cependant, et je lui ai posé la question. Vérifications faites dans toutes les régions du pays, j'en suis venu à la conclusion que la proportion était d'environ 40 p. 100. S'agit-il d'un quota? Il a dit que le ministère ne parlait pas de quota. Donc, ce n'est pas un quota. C'est un objectif. Quarante pour cent environ est destiné au secteur privé, mais ce n'est pas un quota. J'ai dit que dans cette circonscription-ci, dans celle-là ou dans une autre, lorsque les gens s'adressent à leur chargé de projet et lui disent qu'ils voudraient prendre l'argent destiné à trois de ces organismes commerciaux et le remettre à deux, trois, voire même à un seul groupe communautaire bénévole, le chargé de projet refuse, alléguant qu'ils ne peuvent agir ainsi à cause du pourcentage de l'argent qui doit aller au secteur privé. Que dit le sous-ministre? Il répond que le ministère est très décentralisé et que les responsables locaux, dans leurs efforts pour atteindre ces

objectifs, pourraient bien en fait chercher à atteindre les objectifs du ministère en appliquant ce que je pourrais appeler un quota. Si ce n'est pas là jouer sur les mots, je ne sais pas ce que c'est. Voilà pourquoi j'ai demandé à la ministre le lendemain comment elle appelait cela. Évidemment, elle n'a pas répondu à ma question. Il y a une politique, selon laquelle environ 40 p. 100 de l'argent, mais le chiffre varie d'une région à l'autre, doit aller au secteur privé.

On est en voie d'abolir bon nombre d'excellents projets du secteur communautaire. Le ministère a procédé à l'évaluation du programme Défi 85. Qu'a-t-il dit? Il a dit que le secteur non lucratif réussissait mieux que les entreprises du secteur privé à créer des emplois. Il a ajouté que près des deux tiers des postes créés dans le secteur à but non lucratif étaient de nature administrative ou professionnelle, en comparaison d'un quart environ des postes financés par le secteur privé. Pour ce qui est des emplois axés sur la carrière, le secteur communautaire réussit mieux que les entreprises.

● (1610)

Toujours d'après cette évaluation, les participants aux programmes organisés en dehors du secteur privé avaient tendance à être davantage satisfaits de leur emploi d'été que ceux qui étaient embauchés par le secteur privé. Les étudiants qui travaillent à des projets communautaires sont généralement plus satisfaits que ceux qui sont affectés à des projets de nature commerciale.

On signale également que les programmes du secteur privé sont moins satisfaisants puisque, d'après les étudiants, 33 p. 100 des emplois soi-disant axés sur la carrière offerts par le secteur privé n'avaient pas de lien avec leurs études. Ce n'est pas moi qui le dit, mais c'est ce qu'on peut lire dans le rapport d'évaluation commandé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Le ministère n'a même pas daigné donner suite au rapport. En dépit de ces recommandations, le ministère a plutôt accordé davantage de crédits par rapport à l'année précédente. Si cela est son droit, je voudrais qu'il fasse preuve de franchise au lieu de tourner autour du pot, d'en rajouter et d'éviter de répondre à la question. En réalité, la politique du ministère consiste à aider davantage le secteur privé et à ne pas tenir compte du secteur communautaire.

Permettez-moi de vous énumérer quelques projets qui sont délaissés du fait de cette politique. Je vais commencer par celui que j'ai signalé plusieurs fois, et mon collègue, le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), en parlera également quand son tour viendra. Dans le centre de Montréal, l'Association pour les déficients mentaux organise un camp d'été chaque année pour les jeunes déficients mentaux. L'an dernier, dans le cadre de Défi 85, on avait embauché 30 étudiants universitaires comme moniteurs. Cette année, on ne pourra embaucher que cinq ou six étudiants, ce qui veut dire qu'un grand nombre d'enfants devront passer l'été en ville. Pendant ce temps, le ministère finance plutôt des emplois à La Ronde, un parc d'amusements de Montréal. La même chose se produit à Vancouver. Ces emplois n'ont pas grand lien avec la carrière des intéressés.